



## **SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> JUIN 2016**

L'An Deux Mille Seize, le premier juin, à Vingt heures, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de CRUVIERS–LASCOURS se sont réunis dans la Salle du Conseil de la MAIRIE, sur la convocation du 27 mai 2016 qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code des communes.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux suivants :

Pierre-Nicolas ADAMIEC, Lucien AULERY, Christian BEAU, Jean-Claude BEAUVE, Sabrina BOUXIN, Jean-Claude BUET, Jocelyne CEZAR, Rémy COSTA, Karine DUBOIS, Fabien FIARD, Muriel MILLOT, Amandine TOULOUZE, Michel TOULOUZE.

**Absent et Excusé : Jean-Charles ALLEMAND, pouvoir donné à Remy COSTA**

**Madame Karine DUBOIS est nommée secrétaire de séance.**

**Le compte rendu de la séance précédente est lu et approuvé.**

\*\*\*\*\*

### **1. Fête Votive**

Le Président et le Secrétaire du Comité des fêtes sont reçus en début de Conseil pour aborder certains points concernant l'organisation de la Fête Votive :

- Repas du village le 14 juillet suivi d'un feu d'artifice. Reste à demander le permis feu.
- **Horaires de la fête** : Arrêt du service d'alcools forts à 02h00 et musique jusqu'à 04h00. La licence 4 pour la vente d'alcool est sous la tutelle d'Amandine TOULOUZE
- Demande de devis en cours pour les sanitaires mobiles.
- **Sécurité** : Service de vigiles pour intervenir en cas de trouble sur la voie publique à choisir sachant que la Mairie n'est pas habilitée à retenir la société qui intervient ni à signer le contrat. Le Comité des Fêtes doit s'en charger. Un devis va être demandé auprès de l'association des pompiers de Nîmes pour assurer les premiers secours en cas de besoin.
- **Nettoyage des rues** : Il sera assuré par Joël GEREVINI, qui se verra allouer une prime forfaitaire sur les 3 jours de 400 euros, avec l'aide de deux membres du Comité des Fêtes.

Concernant le projet d'utiliser des gobelets consignés pendant la fête, nous allons nous rapprocher du comité de la Calmette qui a déjà mis en place cette action, pour connaître son coût.

## **2. Syndicat Mixte d'Electricité du Gard**

La demande de financement faite auprès du SMEG pour l'enfouissement des réseaux sur Lascours a été accordée.

Nous allons pouvoir réaliser 2 tranches sur Lascours avec un financement à hauteur de 110 000 euros (55 000 euros par tranche).

Resteront à la charge de la commune les frais du génie civil, c'est-à-dire les réseaux basse tension, le téléphone et l'éclairage public. Il faut compter entre 20 000 et 30 000 euros par tranche.

La première tranche pourrait débuter en octobre de cette année, en commençant par le bas de la rue de la Calade jusqu'à la rue Albert Bernis, devant chez Mme Goll.

La seconde tranche partira de la Place du Four jusqu'au bas de la Rampe.

Il est demandé à la commission urbanisme de profiter des travaux d'enfouissement pour réfléchir à l'amélioration du pluvial sur la rue de la Calade, la Place de l'Hormeau ainsi que la descente de la Place du Four.

La commission urbanisme doit se rendre sur les lieux.

## **3. Dossiers ROUVIERE, bornage, cession de la voirie**

Dossier Jean-Claude ROUVIERE : L'expert nommé par le tribunal a rendu son rapport. Celui-ci indique : « Il ressort des premières constatations que le creusement du fossé en pied du talus sur lequel M.ROUVIERE a édifié son mur de soutènement en 1976, a certainement participé au tassement à l'origine des dommages constatés (lézarde et fissures).

Toutefois, les explications données par M. ROUVIERE sur la technique de construction du mur de soutènement et surtout la charge supportée en raison du remblai sur toute la hauteur pourraient laisser penser que quelques désordres auraient pu se produire ».

Ce dossier au tribunal administratif étant un débat d'experts, nous laissons à chaque partie la production de leur rapport, et le tribunal administratif de trancher.

Néanmoins, et pour faire avancer le dossier, nous proposons le bornage du chemin vicinal, le nettoyage de la butte et le débroussaillage afin d'y voir plus clair dans ce dossier.

L'entreprise VIAL d'Alès a été contactée et propose un devis d'un montant de 737 euros.

**Vote à l'unanimité**

Dossier enfants ROUVIERE : L'expert nommé par le tribunal indique que « les désordres observés résultent bien d'un déplacement de terrain depuis la propriété des requérants vers la voie communale. Déplacement qui n'est pas contenu par l'enrochement effectué en pied de talus. La conception de cet enrochement est directement en cause. L'utilisation de pierres plates non solidarisiées par un liant est inappropriée. »

Les travaux ont été effectués par la DDE de l'époque, car cette route était une départementale. Nous avons demandé au Conseil Général de nous fournir les documents concernant cette cession (qui aurait eu lieu dans les années 1990), ce qui permettra de savoir qui est mis en cause, la Commune ou la DDE. Nous n'avons à ce jour pas de réponse.

Dans ce dossier, nous attendons également le chiffrage des travaux qu'il faudrait réaliser pour tenir le terrain ; ce chiffrage doit être fourni par l'expert.

L'avocat des consorts Rouvière demande également à faire combler l'affaissement avec de la terre apportée par une entreprise pour un montant de 1728 euros TTC, pour retrouver la jouissance complète de leur terrain.

#### **4. Conduite de distribution d'eau sur la Route des Vignerons(RD18)**

L'entreprise VIDAL démarre les travaux ce lundi 6 juin. Nous raccordons sur une nouvelle conduite les dernières maisons impactées par les multiples casses de la conduite principale. A l'issue de ces travaux, resteront la cave et le Mas Camroux à raccorder.

Ce tronçon restant, est moins cassant que le bas de la conduite, néanmoins, en fonction du nombre de casses sur ce tronçon restant, nous envisagerons des travaux pour les enlever de la conduite.

Quelques soient les événements fâcheux durant l'été, nous ferons une demande de subvention à l'agence de l'eau en octobre/novembre (date de dépôt des dossiers) afin de relier la nouvelle canalisation située devant la propriété de M. Boussaguet jusqu'à la cave pour permettre à l'eau de circuler avec un débit optimal.

Le syndicat AEP se réuni ce vendredi 3 juin.

#### **5. Choix des plaques de rues**

Il est proposé au Conseil de choisir le modèle des plaques. Le Conseil retient le modèle de plaques en émail avec un fond crème et les écritures noires. Les plaques seront à bords carrés pour celles à poser sur les murs, et à bords ronds pour celles à poser sur les poteaux.

D'autres modèles étaient moins onéreux mais de moins bonne qualité aussi le Conseil se prononce pour un investissement à long terme, les plaques étant garanties 30 ans.

L'achat s'élève à 10 000 euros sachant que nous disposons d'une subvention de 3000 euros pour ce projet.

Reste à décider si nous apposons le blason du village sur les plaques.

Le modèle retenu sera présenté à un certain nombre de personnes pour avis et mis sur le site web de la commune pour avis également.

## **6. Plan Local d'Urbanisme**

Suite au choix de retenir le cabinet CSMC à Sommières pour la relance de notre PLU, la commission d'urbanisme a reçu le mercredi 25 mai Madame Mélanie DAUTIGNY, représentante de ce dernier.

La commission a pu ainsi poser toutes les questions préalables au bon déroulement de ce lourd chantier.

Une prochaine réunion sera très rapidement fixée entre le cabinet et l'ensemble du Conseil pour la présentation du projet et la mise en place du calendrier des étapes concernant les travaux.

## **7. Matériel Expo Photos**

La société « GUICHARD » nous propose un devis de 500 euros pour 12 plaques d'exposition. Le matériel semble adapté mais nous allons poursuivre nos recherches pour sélectionner le type de support le plus adapté et réutilisable en d'autres occasions.

## **8. Entretien avec Grap'Sud**

Monsieur le Maire et son premier Adjoint, Rémy COSTA, ont été reçus par M. JULIEN et M. AGERON le vendredi 27 mai.

Cette rencontre avait pour objectif d'échanger sur les sujets tels que la sécurité, les travaux de voirie en commun, le PLU et le bien vivre au village. A l'issue de l'entretien, qui a duré une heure trente, il a été convenu de se rencontrer régulièrement afin de faire avancer les dossiers communs.

Un prochain rendez-vous est prévu chemin de la Gardianne pour la réfection de la chaussée et la mise en place d'un pluvial.

## **9. Aide financière enfants du village**

Comme annoncé dans le Bulletin Municipal, nous sommes fiers de compter parmi nous deux jeunes talents du rock sauté. Ils vont participer au championnat d'Europe en juin prochain. Ce dernier se déroulera en Croatie et nous souhaitons leur apporter un soutien financier en plus de notre soutien moral. Une subvention financière de 500 euros pour ce jeune duo est proposée aux conseillers.

**Vote à l'unanimité**

## **10. Chemin de la Guinguette**

Après réception et analyse de plusieurs devis, l'entreprise Lautier se chargera de la pose des buses pour un montant de 3490 euros afin de réaliser une plateforme de croisement sécurisée sur ce tronçon.

**Vote à l'unanimité**

## **11. Climatisation locaux Mairie**

L'entreprise RIEU a été retenue pour réaliser la climatisation des locaux pour un montant de 3450 euros HT, la seconde entreprise à avoir postulé pour la pose étant plus coûteuse.

**Vote à l'unanimité**

## **12. Grade 1<sup>ère</sup> classe secrétaire de mairie**

Dans le cadre de son avancement de carrière, notre secrétaire de Mairie peut prétendre à un changement d'échelon. Il est proposé au Conseil de lui accorder cet avancement.

**Vote à l'unanimité**

## **13. Demande de végétaux Conseil Général**

Le département du Gard lance une action auprès des communes pour l'acquisition à titre gracieux de végétaux. Nous allons réunir la commission Cadre de Vie afin de choisir les espèces et les lieux de plantation dans le respect des critères imposés pour participer au Concours des Villages Fleuris l'an prochain.

## **14. Déploiement des zones Hot-Spot**

Dans le cadre d'un partenariat entre AA et Orange nous pouvons bénéficier de l'installation gratuite d'un réseau WIFI dans la Salle du Parc, contrat règlementé par Orange.

Cette installation couvrirait également les abords proches de la salle. Nous pensons que cette option pourrait être utile aux randonneurs nombreux qui traversent notre commune sur le GR 700, un plus pour la location de la Salle du Parc aux entreprises, et un point de regroupement pour les jeunes du village.

Le coût de revient serait, pour la commune, le prix d'un abonnement mensuel de 36 euros HT pour une durée de contrat de 3 ans, l'installation étant à la charge d'AA.

**Vote à l'unanimité**

## **15. Travaux Pont de FER**

Nous demandons que le chemin communal emprunté pour la déviation le temps des travaux soit refait car il a subi des dommages.

## **16. Course relais pédestre Alès-Nîmes**

Cruviers-Lascours est retenu « village étape » pour cet évènement du 26 février 2017.

A cette occasion, la distillerie et la cave proposent d'animer des stands.

Les enfants pourront parcourir le tronçon Cruviers / Brignon.

## **17. Fléchage des entreprises de Cruviers-Lascours**

Nous nous félicitons d'avoir de nombreuses entreprises dans des domaines d'activités variés sur notre site mais le fléchage de toutes serait prohibitif.

Nous proposons de retenir les critères suivants :

- Accueil du public.
- Livraisons régulières.

La commission urbanisme statuera.

Il faut néanmoins retenir le fait que nous sommes toutes et tous géo localisés depuis peu...

## **18. Augmentation des loyers du Château**

Nous suggérons d'attendre la fin des travaux de rénovation planifiés avant de procéder à l'augmentation des loyers de 0.06%.

**Vote à l'unanimité**

## **19. Facturation d'eau des usagers impactés par les fuites**

Les résidents impactés par les fuites seront exemptés du montant de l'abonnement sur leur facture.

**Vote à l'unanimité**

## **20. Déménagement de la Poste**

La commission qui a en charge le déménagement des agences postales doit se réunir fin juin. C'est à ce moment-là que sera décidé si l'agence postale peut être déplacée, et quelle sera la part du montant des travaux attribuée par La Poste.

Les travaux prévus sont la pose de cloisons pour transférer le bureau du Maire et aménager le pôle accueil du secrétariat de Mairie avec un volet roulant pour fermer le comptoir pendant les heures où seule l'agence postale est ouverte.

A ce jour nous avons 2 devis : L'entreprise T'as Tout T'as Bien, et l'entreprise Valentin, toutes deux entreprises du village. Le choix sera fait après décision de la commission de La Poste.

## **21. Questions diverses**

- Rémy COSTA assurera la prochaine permanence du samedi matin en Mairie.
- Commission Enfance le lundi 6 juin à 18h45 pour les NAP de la rentrée 2016.
- Dans le cadre de l'état d'urgence, certaines communes voisines ont annulé la fête des écoles. Après contact auprès de la Préfecture, le Chef de Cabinet nous indique que l'idée est que ces manifestations puissent avoir lieu. Il faut considérer que notre village est tout de même très préservé. Nous ferons une réunion avec l'APE et les élus afin de mettre en place un dispositif de sécurité pour le déroulement de la fête.
- Amandine Toulouse nous informe d'une journée de formation gratuite qui se déroule à Perpignan, sur le thème « les journées citoyennes ». Elle s'inscrit dans un processus de transformation de l'action publique. Monsieur le Maire se rendra à cette journée et sera bien entendu, dédommagé des frais de trajet.

Fin de la séance à 23h45